

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 janvier 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - M. MASSON (pouvoir M. DEVALEE) - M. DUPIRE (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. BERTELOOT (pouvoir M. MILLOT) - M. IZIMER (pouvoir M. EL HASSOUNI) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : Mme GAUTHIE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Développement de la culture scientifique et numérique - Création d'un Lieu d'Éducation Associé - Conventions à conclure entre la Ville, l'École Normale Supérieure de Lyon et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or

Madame Dillenseger au nom des commissions de la réussite éducative, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville mène depuis 2001 une politique de promotion de la culture scientifique, tant au niveau du grand public que dans le cadre du temps scolaire, périscolaire et extrascolaire :

- soutien à l'Université pour faire connaître le monde de la recherche (Fête de la science, « Experimentarium ») ;
- soutien à l'Éducation Nationale pour le développement de l'enseignement des sciences à l'école primaire (Centre départemental de ressources en sciences, implanté à l'école élémentaire Champollion) ;
- développement de projets scientifiques dans certains centres périscolaires et extrascolaires de la Ville.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or a engagé en 2011 un partenariat innovant de trois ans avec l'Institut Français de l'Éducation, - ex Institut National de Recherche Pédagogique (INRP), rattaché à l'École Normale Supérieure de Lyon. Ce partenariat vise à promouvoir l'accès à la culture scientifique et technique pour tous les élèves, de la maternelle au collège, avec une priorité aux zones urbaines ou rurales sensibles du département, à travers des Lieux d'Éducation Associés (LÉA).

Ce projet intitulé « LéA Côte d'Or » s'est traduit concrètement par :

- des ateliers sur l'eau en sciences et mathématiques, à l'école maternelle Alsace (classe de grande section) et élémentaire Alsace (classes de CM1-CM2) ;
- des ateliers sur les mathématiques dans deux classes de l'école élémentaire Champollion (CP/CE2, CM1-CM2) ;
- le dégagement de temps de formation pour les enseignants et maître-formateurs impliqués dans le projet ;
- un temps de rencontre entre les chercheurs de l'IFE et des animateurs périscolaires de la Ville de Dijon (Alsace et Drapeau), afin de mesurer leur travail et leurs difficultés dans l'animation d'activités scientifiques ;
- le financement par la Ville de tablettes numériques et matériel divers, supports pédagogiques des activités.

En 2012-2013, il a impliqué 10 enseignants des premier et second degrés, 5 formateurs de l'Éducation Nationale, 10 chercheurs de l'IFE, 10 animateurs périscolaires et 300 élèves.

L'ambition est aujourd'hui d'élaborer des outils communs au développement de la culture scientifique à la fois sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire par le biais de confrontations vidéo. En effet, les chercheurs de l'IFE travaillent sur une méthode d'analyse des pratiques professionnelles des enseignants à travers l'analyse filmée de certains cours. Cette méthode peut être élargie à tout milieu professionnel et notamment l'animation. Quelques animateurs de la Ville ont d'ores et déjà bénéficié de ce travail de recherche pédagogique pour analyser leurs pratiques professionnelles lors de séances d'activités scientifiques avec les enfants.

S'appuyant sur l'apprentissage des sciences et mathématiques avec des outils numériques, ce projet dépasse la dimension purement scientifique pour devenir un véritable cadre d'analyse et d'ajustement des pratiques de professionnels en relation avec un groupe d'enfants, quel que soit le temps d'intervention. Ce travail à la fois sur le temps scolaire et périscolaire est inédit en France et correspond à un des objectifs du Projet Éducatif Global de la Ville, la continuité éducative.

Il est donc proposé de conclure deux conventions avec l'École Normale Supérieure de Lyon et l'Éducation Nationale, l'une générale, l'autre de financement, afin de permettre l'élaboration d'un corpus de formation à destination des enseignants et animateurs dijonnais.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la réussite éducative, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- donner votre accord à la création d'un Lieu d'Éducation Associé (LéA) et à l'engagement d'un partenariat entre la Ville, l'École Normale Supérieure de Lyon et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or pour le développement de la culture scientifique et numérique ;

2- approuver les projets de conventions à conclure entre les parties, annexés au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

3- m'autoriser à signer les conventions définitives ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ